



## PARLONS PLANTES :

## L'osier et la prêle

VÉGÉTAL 100% NATUREL



**R**enforcent la lutte mildiou et oïdium en préfloraison

**F**avorisent un développement harmonieux face aux stress de début de cycle

### PROTECTION & DÉFENSES

- Systémique : active les défenses naturelles (osier, prêle)
- Voie locale : barrière physique (prêle)
- Indirecte : assèche le milieu et épaissit les parois cellulaires (prêle)



### PHYSIOLOGIE

- Facilite la circulation de la sève (osier)
- Favorise une croissance rapide (osier)
- Evite les phénomènes de crispation et végétation du feuillage (osier)
- Augmente la résistance aux stress de début de saison (prêle)

### NUTRITION

- Entretien un bon équilibre nutritionnel crucial en début de cycle (prêle, osier)





## Gamme DE SANGOSSE :

# MASCARET®

A base de : osier, prêle.

**Formulation** : DC (Concentré Dispersible).

Le process industriel BIOVITIS garantit la stabilité des produits et la régularité de leur teneur en principes actifs. Ils sont conservables et utilisables comme la plupart des produits de protection des plantes.

## PROTECTION (SDB)

[ Renforce la protection mildiou et oïdium en préfloraison

## Positionnement et doses d'emploi :

STADE	Sortie des feuilles	2 - 3 feuilles étalées	Grappes visibles	Grappes séparées	Boutons floraux séparés	Floraison	Nouaison	Petit pois	Fermeture	Véraison	Récolte	
BBCH	11	13	53	55	57	65	71	75	77	81	89	
Substance de base		MASCARET® 2,5 à 5 L/ha jusqu'à 6 applications/an										

- L'infusion MASCARET® s'utilise en complément de vos traitements habituels.
- Utiliser un volume d'eau de 100 à 300 L/ha.
- Débuter les applications le plus tôt possible pour maximiser les phénomènes cumulatifs en protection et physiologie.
- DOSE : 2,5 à 5 L/ha.
  - 1<sup>er</sup> traitement : 5 L (si MASCARET® seul) afin d'initier l'activation des défenses naturelles ; à partir de 2 produits en association, la dose peut être diminuée à 2,5 L.
  - Renouveler à 2,5 L/ha (5 L/ha en cas de forte pousse, stress physiologique important, lessivage du produit associé ou cadence dépassée (plus de 10-12 jours)).
- 3 traitements sont recommandés pour bénéficier d'un effet cumulatif des composés actifs.
- Il est intéressant d'associer MASCARET® à nos autres plantes afin de bénéficier de leur complémentarité.



**Conditionnements** : Bag in Box 10 L - autre : nous consulter.

**Conservation** : stocker au frais et hors gel à l'abri de la lumière et de l'humidité.

FABRIQUÉ EN  
FRANCE

MASCARET® (à base d'écorces d'osier (*Salix spp.*) et de prêle des champs (*Equisetum arvense*)) - Approuvée substance de base, conformément au règlement CE n° 1107/2009. ©Marque déposée : BIOVITIS. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et respecter strictement les préconisations. BIOVITIS S.A.S. au capital de 11.000 Euros - 410.805.717 RCS Bordeaux - N° TVA intracommunautaire : FR 564108055717 - 36 rue Nicéphore Niépce - 33510 Andernos-les-Bains (France). Agrément n° AQ00074 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. DE SANGOSSE S.A.S. au capital de 8.347.208 Euros. 300 163 896 RCS Agen - N° TVA intracommunautaire : FR 57 300 163 896 - Bonnel - CS 10005 - F 47480 Pont-du-Casse - Tél. 05 53 69 36 30 - www.desangosse.fr - Agrément n° AQ01561 pour la distribution de produits phytopharmaceutiques à usage professionnel. Edition 04/2026 GR - Annule & remplace toute version précédente. Crédit photo © BIOVITIS / iStock.

DE SANGOSSE  
by DSG

#PositiveProduction®

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**